



La Fête de la Nature dévoile l'affiche de sa 17^e édition !

La 17^e édition de la Fête de la Nature se tiendra du 24 au 29 mai 2023. La préparation des festivités est en cours ! Le dépôt des projets d'événements sur fetedelanature.com est ouvert jusqu'au 17 mai. Plus de 1000 organisateurs sont attendus pour co-construire le programme de cette célébration nationale ! Pour cette nouvelle édition, une mosaïque de sujets sera mis en lumière au sein de la programmation.

**Du 24 au 29 mai 2023,
la Fête de la Nature fait son retour !**

La Fête de la Nature est la célébration nationale et annuelle dédiée à la nature. Elle rassemble des centaines de milliers de participants partout en France. Plus de 6000 animations gratuites et conviviales dans la nature sont proposées à cette occasion.

Depuis janvier, de nombreux organisateurs sont mobilisés par les préparatifs des festivités. Associations de protection ou d'éducation à la nature, collectivités territoriales, établissements scolaires, acteurs du tourisme, entreprises, particuliers... chacun

est invité à organiser un ou plusieurs événements pour partager son amour et son engagement pour la nature, dans une ambiance conviviale et festive.

La proposition d'événements est possible jusqu'au 17 mai 2023 sur fetedelanature.com. Un kit de communication composé d'outils de promotion est remis aux organisateurs dont les projets ont obtenu le label « événement Fête de la Nature ». Pour obtenir ce label, les projets doivent se dérouler dans la nature, être gratuits et ouvertes à tous ! À partir du 3 avril, l'ensemble de la programmation sera visible sur fetedelanature.com

A travers l'invitation à (re)découvrir la nature, la nouvelle édition de la Fête de la Nature mettra en avant une mosaïque de sujets. Proposés sous forme d'appels à programmation, les organisateurs et organisatrices peuvent se les approprier ou non, selon la tonalité qu'ils souhaitent donner à leurs animations. Quelques exemples composant le programme :

Offrir des moments d'écoute de la nature : le public peut être amené à découvrir la richesse des sons des paysages et de la faune à travers des promenades et des temps d'écoute des sons de la nature, des séances d'initiation à la reconnaissance des chants d'oiseaux, des insectes, des amphibiens...

Montrer la nature qui vit la nuit : l'observation de la nuit est une source inépuisable de découverte. Une thématique dont les communes peuvent s'emparer en éteignant l'éclairage public afin de favoriser l'observation du ciel étoilé, mettre en place des balades nocturnes à la rencontre des chouettes, des chauves-souris...

Mettre en avant la nature présente dans les villes : la nature est présente parfois dans des endroits où l'on ne l'attend pas ! Les participants pourront découvrir les plantes, les lichens, les oiseaux présents dans les rues, sur les trottoirs, dans les friches, sur les murs... de nos villes.

Valoriser son Atlas de la biodiversité communale : l'ensemble des acteurs engagés dans la réalisation de l'inventaire de la biodiversité d'une commune sont invités à organiser des inventaires naturalistes participatifs avec les citoyens et citoyennes, des sessions d'initiation aux sciences participatives, la découverte des espèces présentes sur leur territoire...

Ouvrir son jardin ! Les jardiniers amateurs et professionnels (propriétaires, collectifs, paysagistes...) qui font de leur jardin un véritable refuge de biodiversité sont invités à le faire visiter à leurs amis, leurs voisins... Une belle occasion de partager un moment convivial et de découvrir les papillons, les oiseaux, les insectes pollinisateurs... présents dans ces petits écrins de nature.

Voir la nature autrement : un large public sera amené à découvrir la nature à travers un nouveau regard lors d'animations mêlant le regard du naturaliste à celui de l'artiste, tous domaines confondus : photographe, peintre, comédien, poète, architecte...

Zoom sur les espaces naturels protégés : une invitation à découvrir des territoires naturels protégés sur tout le territoire. Une occasion de présenter au public les richesses naturelles présentes, faire comprendre le rôle de ces territoires et les inviter à mieux connaître les acteurs qui œuvrent pour ces derniers..

A propos de la Fête de la Nature

Depuis sa création en 2007, la Fête de la Nature mobilise chaque année, autour du 22 mai (journée internationale de la biodiversité), des associations, des collectivités, des entreprises, des écoles, des particuliers... pour l'organisation d'animations gratuites et ouvertes à tous en immersion dans la nature. Son objectif : permettre à tous de renouer un lien fort avec la nature. A travers le site internet fetedelanature.com, les organisateurs sont accompagnés dans la mise en place de leurs événements et bénéficient de ressources pédagogiques et d'un kit de communication.

Historiquement soutenue par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et par l'Office Français de la biodiversité depuis sa création, la Fête de la Nature a mobilisé en 2022 plus de 1000 acteurs sur tout le territoire. Elle est pilotée par 40 partenaires nationaux impliqués pour la préservation de la nature, parmi lesquels de grandes associations, des établissements publics et des acteurs privés tels que EDF, la MGEN, RTE.

[Télécharger l'affiche](#)

Interviews et visuels sur demande

Contacts Fête de la Nature

Tiffany Lagiewski, chargée de mission - 07 49 66 14 46

Fabien Chenel, directeur - 06 72 95 25 12

rp@fetedelanature.com

fetedelanature.com

